

limitée toutefois aux caractères spéciaux de l'hybride, comparativement à ses parents.

Souche et feuilles semblables à celles des parents. Hampe plus forte que celle de l'*E. Bungei*, égalant ou dépassant celle de l'*E. Olgæ*, pouvant atteindre 1 m. 50 à 1 m. 80 y compris la grappe, qui mesure 60 à 80 centimètres de longueur. Grappe moins multiflore que celle du premier parent, plus que celle du dernier, intermédiaire pour sa compacité, et la grandeur de ses fleurs. Pédicelles épars, longs de 20 à 22 millimètres, égalant ceux de l'*E. Bungei*, plus courts de 8 à 10 millimètres que ceux de l'*E. Olgæ* et accompagnés chacun d'une bractée filiforme, scarieuse aussi longue qu'eux. Périclype intermédiaire pour la grandeur, mesurant environ 25 millimètres de diamètre, notablement plus ample que celui de l'*E. Bungei*, rappelant le plus l'*E. Olgæ* par la forme ovale-aiguë de ses divisions, dont les trois externes sont plus petites et plus étroites que les trois internes et, comme chez ce dernier, à nervure médiane brune très accentuée. Étamines plus longues que chez l'*E. Olgæ*, égalant celles de l'*E. Bungei* dépassant de 5 à 6 millimètres le sommet des divisions du périclype et comme chez ce dernier, plus égales de longueur entre elles que chez le premier; anthères longues de 3 à 4 millimètres, orange vif, rappelant bien celles de l'*E. Bungei*. Ovaire et style normaux. Capsule globuleuse, lisse, à 3 valves, intermédiaire pour la grosseur et paraissant fertile. Couleur isabelle (jaune rosé) dans laquelle le jaune prédomine à l'intérieur des fleurs, tandis que la face externe est rose cuivré, rappelant le plus l'*E. Olgæ* par la teinte foncée des nervures médianes des divisions. A fleuri, pour la première fois, fin de juin 1905.

Le trait caractéristique de l'*E. isabellinus* réside dans la belle couleur isabelle de ses fleurs, qui est nouvelle dans le genre, et dans leurs dimensions intermédiaires entre celles des parents. La plante est, en outre, très vigoureuse et peut-être plus robuste que ses parents, fait assez fréquent chez les hybrides. Notons enfin que les plantes issues du croisement réciproque n'en diffèrent que par une très légère nuance de couleur qui, d'ailleurs, s'observe d'une plante à l'autre.

Il est donné lecture de la communication qui suit :

Note sur le *Pedicularis pyrenaica* Gay et quelques plantes voisines,

PAR M. G. BONATI.

Ayant eu récemment l'avantage d'obtenir en communication la collection des *Pedicularis* de l'herbier général de la Faculté des sciences de Nancy, j'ai constaté la présence d'un *Pedicularis*

pyrenaica Gay récolté par M. Monnier, au Monné de Cauterets, en 1828, et qui présente la particularité d'avoir *toutes* ses fleurs assez longuement pédicellées.

Or l'un des caractères essentiels du *P. pyrenaica* Gay est, précisément, d'avoir les fleurs sessiles ou à peu près, les inférieures, seules, ayant des pédicelles de longueur variable, *mais toujours très courts*. GRENIER ET GODRON disent à ce sujet dans leur Flore, volume II, page 617 : « fleurs presque sessiles, en tête ou en épi court ». MAXIMOWICZ, dont l'autorité en fait de *Pedicularis* n'est contestée par personne, dit : « flores subsessiles ». M. DAVID PRAIN, dans sa Monographie, base la différenciation entre le *P. pyrenaica* Gay et les espèces voisines sur la villosité intérieure du tube de la corolle, STEININGER dans ses « Europäische Arten des Genus *Pedicularis* » dit : « Blumenkrone beinahe sitzend », et il ajoute, dans une remarque, « *P. pyrenaica* Gay se distingue de *P. cæspitosa* Sieber par ses fleurs presque sessiles ». Enfin, et surtout, M. ROUY dans sa *Note sur quelques Pedicularis*¹, dit d'abord : « Le *Pedicularis rhætica* Kern (*cæspitosa* Sieber, ou *rostrata* L. de Grenier et Godron et anciens auteurs français, se sépare facilement des *P. pyrenaica* Gay et *Jacquini* Koch par ses fleurs assez longuement pédicellées, etc. », et plus loin dans un tableau comparatif des caractères différentiels des *P. pyrenaica* Gay et *Jacquini* Koch (la première de ces espèces n'étant d'ailleurs considérée par l'auteur que comme « une forme locale » de la seconde), je lis que le *P. pyrenaica* a « des fleurs subsessiles, l'inférieure seulement pédicellée et, d'autant plus longuement, qu'elle est plus écartée de la grappe ».

En résumé, les auteurs sont donc d'accord sur ce point : les fleurs du *P. pyrenaica* Gay sont subsessiles et M. Rouy est plus précis en constatant que la fleur inférieure seulement est pédicellée.

Ce point acquis, et, avant de passer à l'examen de la plante du Monné, je rappellerai que les caractères essentiels permettant de distinguer le *P. pyrenaica* Gay des autres espèces du groupe des *Rostratæ*, à fleurs rouges et à bec long, sont :

1° Les fleurs subsessiles; 2° le tube de la corolle velu intérieurement à la base; 3° les bractées foliiformes; 4° le calice glabre

1. *Bullet. Assoc. franc. bot.*, 1899.

à sépales ciliés sur les bords; 5° les feuilles *bipinnatiséquées* à pétioles ciliés-laineux aux bords; 6° les tiges à deux lignes de poils parallèles naissant des bords des pétioles; 7° la lèvre inférieure glabre.

Le *Pedicularis pyrenaica* Gay forme, avec les *P. cæspitosa* Sieber (= *P. rhætica* Kern.) et *P. Jacquini* Koch (= *P. rostrata* L. d'après Steininger), un groupe compact d'espèces extrêmement voisines et pour la différenciation desquelles les caractères 1, 2 et 7 sont essentiels.

STEININGER est particulièrement affirmatif à ce sujet et dit, dans une Note, au sujet du *P. rostrata* L. (*P. Jacquini* Koch).

Le *Pedicularis rostrata* L. se distingue d'une façon constante de toutes les espèces à fleurs rouges du groupe par la lèvre inférieure nettement et densément ciliée sur tout le pourtour, caractère qui ne permet aucune confusion et qui n'est pas infirmé dans toutes les formes hybrides. Tous les autres caractères sont variables et ne permettent pas, dans la plupart des cas, d'arriver à séparer le *P. rostrata* L. des *P. cæspitosa* Sieber et *P. pyrenaica* Gay.

Dans une autre remarque, au sujet de *P. pyrenaica* Gay, le même auteur dit :

Pedicularis pyrenaica Gay se distingue, à première vue du *P. rostrata* L., par la lèvre inférieure glabre, et du *P. cæspitosa* Sieber par le tube de la corolle laineux au point d'insertion des étamines, par les fleurs presque sessiles et par la tige beaucoup plus élevée. »

M. Rouy ne paraît pas être de l'avis de STEININGER, puisque, dans son tableau comparatif des caractères distinctifs des *Pedicularis pyrenaica* Gay et *Jacquini* Koch, il ne fait aucune allusion aux caractères 2 et 7. Je ne me permettrai pas ici de juger si ces caractères sont suffisamment importants pour définir des types spécifiques distincts. Je constate simplement que si, avec MAXIMOWICZ, M. DAVID PRAIN et STEININGER, on admet qu'ils sont constants, il demeure facile de séparer à première vue les *P. pyrenaica* Gay, *Jacquini* Koch et *cæspitosa* Sieber. Si, au contraire, avec M. Rouy, nous ne tenons aucun compte de ces caractères, il devient non seulement logique, mais encore nécessaire de réunir les trois plantes susdites dans un même type spécifique. Je laisse à mes confrères le soin de se faire une opinion à ce sujet; je ne crains pas cependant d'affirmer qu'après avoir examiné minutieusement un nombre assez considérable de spé-

cimens de chacune de ces espèces, j'ai été amené à partager complètement l'opinion de STEININGER.

Si, maintenant, je me reporte à la plante du Monné de Caunterets, je constate :

Qu'elle a, comme le *Pedicularis pyrenaica* Gay type, les feuilles bipinnatiséquées, à pétioles ciliés-laineux sur les bords, les tiges glabres ou plutôt ne présentant que deux lignes de poils parallèles, les bractées foliiformes, le calice glabre à sépales ciliés de poils blancs sur les bords, la lèvre inférieure glabre; mais, qu'en outre les fleurs sont *toutes* nettement pédicellées, les pédicelles moyens et supérieurs atteignant la moitié de la longueur du tube du calice, c'est-à-dire environ 4 millimètres; le tube de la corolle est beaucoup moins velu intérieurement à la base; le calice à la forme de celui du *P. cæspitosa* Sieber; enfin la grappe est plus allongée et plus interrompue que dans le *P. pyrenaica* Gay.

En résumé deux caractères, l'un seulement quantitatif, la disparition partielle de la villosité du tube, l'autre plus important, les fleurs moyennes et supérieures pédicellées, distinguent la plante du Monné du *P. pyrenaica* Gay et la rapprochent de *P. cæspitosa* Sieber. Deux hypothèses dès lors sont permises :

1° Il s'agit d'une forme intermédiaire entre les deux types spécifiques voisins.

2° La plante du Monné est hybride entre les *P. pyrenaica* Gay et *P. cæspitosa* Sieber.

Or, STEININGER signale une forme *magna* Bonjean du *P. cæspitosa* Sieber, dont il dit :

Tient le milieu entre *P. rostrata* L. et *P. pyrenaica* Gay¹; mais se distingue immédiatement de cette dernière espèce par le tube de la corolle glabre intérieurement et par les fleurs plus longuement pédicellées.

La plante du Monné, ayant le tube de la corolle cilié, ne saurait être identifiée avec celle de Bonjean et, je suppose, sans toutefois l'affirmer, qu'il s'agit pour la première, d'un cas d'hybridation. Ma supposition est d'autant plus logique, que les

1. Je suppose que c'est par erreur que STEININGER dit que la forme *magna* du *P. cæspitosa* Sieber tient le milieu entre les *P. rostrata* L. et *pyrenaica* Gay et que c'est *P. cæspitosa* Sieb. qu'il faut lire, au lieu de *rostrata* L. = *Jacquini* Koels.

P. caespitosa Sieb. et *P. pyrenaica* Gay croissent côte à côte au Monné, où l'on trouve aussi, du reste, le *P. mixta* GG. Je serais heureux, si la présente Note, stimulant l'ardeur de nos collègues pyrénéens, les amenait à étudier sur place et à recueillir dans les localités où ces espèces croissent ensemble, les échantillons s'éloignant notablement de l'un et l'autre type.

En terminant, je signale à l'attention des botanistes une variété curieuse du *P. pyrenaica* Gay, trouvée par M. Donnay, au sommet du Cagire. Le bec forme avec le tube de la corolle un angle très obtus et le prolonge presque en ligne droite chez quelques spécimens. Ce caractère donne à la plante un aspect tout spécial. Je pense avoir sous peu le plaisir d'étudier cette plante à l'état frais et je propose dès à présent de la désigner sous le nom de *P. pyrenaica* Gay var. *Donnaji*.

Il est donné lecture de la communication suivante :

Sur la flore méridionale des environs de Grenoble et de quelques régions voisines,

PAR MM. VIDAL ET J. OFFNER.

Quelle que soit l'extension qu'on donne à la région méditerranéenne, elle n'atteint pas Grenoble. Si on l'identifie avec celle où est cultivé l'Olivier, elle remonte d'une part jusqu'au défilé de Donzère, d'autre part jusqu'à Digne et Sisteron. Si on la caractérise par la présence du Chêne vert et de son association, elle occupe un domaine plus étendu ; le Chêne vert s'avance en effet jusqu'à Vienne et Tullins, mais dès Valence, et même dès Donzère, il n'est plus l'essence dominante ; la physionomie générale du paysage se modifie et des arbres feuillus se mêlent au Chêne vert, dont le cortège s'éclaircit de plus en plus.

Grenoble est plus au delà de cette région intermédiaire dans laquelle pousse encore le Chêne vert et dont l'Olivier est déjà exclu, mais on y rencontre un grand nombre des plantes qui dans le Midi de la France sont ordinairement associées à ces deux arbres.

Lorsqu'on s'éloigne des bords de la Méditerranée, on voit les